

J'aimerais partager avec vous certaines de mes vues à cet égard. Tout d'abord, ce serait, à mon avis, une erreur de s'attarder trop longtemps sur ce qui n'a pas été fait à cette Deuxième session ou de céder à la tentation de se complaire dans le regret. Il faut plutôt se réjouir que la session ait pu avoir lieu malgré une conjoncture internationale extrêmement défavorable.

Nous devrions également nous réjouir que cette Deuxième session n'ait pas porté atteinte à la capacité du système des Nations Unies de procéder à des délibérations constructives sur les questions de sécurité internationale, et notamment le contrôle des armes et le désarmement. Bien qu'ils aient été tentés de voter des résolutions qui ne pouvaient rallier un consensus, les non alignés ont choisi en fin de compte la voie du réalisme plutôt qu'une procédure qui ne pouvait que déprécier le système.

Il est tout de même important que la Deuxième session ait reaffirmé l'adhésion des États membres au Document final de la Première session extraordinaire. Le programme d'action de ce Document final mettait en évidence l'importance du processus de négociation, comme l'ont fait bon nombre des leaders mondiaux qui ont pris la parole à la session extraordinaire.

Dans son allocution, le Premier ministre Trudeau a exhorté de nouveau les puissances nucléaires à négocier quatre accords vérifiables de contrôle des armes qui, conjugués, briseraient l'élan technologique de la course aux armes nucléaires. Je les rappelle pour mémoire: interdiction totale des essais nucléaires; interdiction des vols d'essai de tout nouveau vecteur stratégique; arrêt de la production de matières fissiles à des fins militaires; limitation, suivie éventuellement d'une réduction, des budgets militaires affectés aux nouveaux systèmes d'armes stratégiques. Cette stratégie de l'asphyxie, comme l'a souligné le Premier ministre, ne concurrence pas les négociations en cours sur la réduction des armes nucléaires. Pour illustrer ce point, il a proposé que la stratégie soit englobée dans une politique de stabilisation à deux volets complémentaires: les négociations actuelles destinées à créer un équilibre nucléaire stable, mais à des niveaux moins élevés, et la stratégie de l'asphyxie destinée à prévenir le développement de nouveaux systèmes d'armes.

Les déclarations des représentants canadiens au sein des groupes de travail et en Comité plénier ont mis en évidence la souplesse du Canada et sa volonté de rechercher le langage du consensus sur des points tels que le programme global de désarmement, l'amélioration de l'efficacité des mécanismes de désarmement et la campagne mondiale du désarmement. C'est d'ailleurs un document officiel du Canada qui a été le point de départ des délibérations sur